



Naturels intemporels

N° 1000026

## CHÊNE AUTHENTIQUE HUILE NATURELLE, SONATE 90 RAINURE-LANGUETTE / 14 MM

#### Caractéristiques

Essence: Chêne Provenance: France

**Choix : Authentique** - Bois clair et sombre, nœuds noirs, nœuds bouchés, nœuds partiellement ouverts, traces de discoloration, traces noires, fentes. La taille des noeuds est proportionnelle à la largeur des lames.

Finition: Huile naturelle - brossé huilé naturel / Huile - Brillance (gloss): 5/8

Après la pose, passez une fine couche d'huile naturelle d'entretien Panaget sur l'ensemble de la surface parquetée et ce quelque soit la teinte de votre parquet.

#### Dessin

Parquet massif monolame fabriqué selon la norme EN 13226 Rainure - Languette







### Description

Largeur: 90 mm

Longueur : de 400 à 1300 mm

**Épaisseur :** 14 mm **Couche d'usure :** 7,0 mm

Support:

**Contrebalancement :** non **Profil :** 4 chanfreins

## Colisage

m²/colis:1,64
Colis/palette:32
m²/palette:52,48
Poids/m²:10,7 kg
Poids/palette:561,5 kg



Classement d'usage : 31 R6



#### Mise en œuvre



Pose collée selon DTU 51.2



Collage en plein avec presto PM uniquement.













# **DÉCLARATION DE PERFORMANCE** N° 1000026

Code d'identification unique du produit type : Sonate 90 Rainure-Languette, 14 mm, Chêne Usage(s) prévu(s): Eléments de parquet massif avec rainures et/ou languettes selon EN 13226

Pose collée selon DTU 51.2

Fabricant: PANAGET - 3 rue d'Orgères 35230 Bourgbarré / FRANCE

Système dévaluation et de vérification de la constance des performances : n°4

Norme harmonisée: EN 14342: 2013

#### Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Documentation technique appropriée et/ou documentation technique spécifique
Réaction au feu	Cfl-s1	EN 14342 : 2013
Caractéristiques permettant ce classement :		
- Masse volumique moyenne minimale (Kg/m³)	650	
- Épaisseur minimale hors tout (mm)	14	
- Conditions de mise en œuvre	Collé au support	
Dégagement de formaldéhyde	E1	EN 717-1
Teneur en pentachlorophénol	PCP ≤ 5 ppm	-
Dégagement d'autres substances dangereuses : - Émissions de COV* (Décret n° 2011-321) - Émissions CMR 1&2** (Arrêté n° DEVP0910046A)	Classe A+ < 1µg/m³	ISO 16000
Résistance à la rupture	NPD	-
Glissance	NPD	-
Conductivité thermique (W/m.K)	0,17	EN 14342 / Chapitre 4.7
Résistance thermique (m².K/W)	0,082	
Durabilité biologique	Classe de risque 1	EN 335
RE2020 - Indice Carbone Construction	8,5 kg.CO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup>	-
FDES 2022 - Impact Total Cycle de Vie	1,4 kg éq. CO <sub>2</sub> /m²	-

NPD: Perfomance Non Déterminée

Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) n° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par : Carole FRANÇOIS - Directrice Générale

Bourgbarré, 24 janvier 2025

Carole FRANÇOIS

www.panaget.com

<sup>\*</sup>COV: Composés Organiques Volatils

<sup>\*\*</sup>CMR 1&2: Cancérigènes, Mutagènes ou Reprotoxiques de catégorie 1 ou 2